

RCS : LAVAL  
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00347  
Numéro SIREN : 794 031 989  
Nom ou dénomination : LOGIFLOWS

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2022 sous le numéro de dépôt 3531

## **LOGIFLOWS**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 40.000 €uros

Siège Social : 5 et 17 Rue de Corbusson - ZA Le Châtelier II  
53940 SAINT-BERTHEVIN

794 031 989 RCS LAVAL

---

### **PROCES-VERBAL DE LA DECISION DE LA PRESIDENTE DU 08 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,  
Le huit juin à quinze heures dix,

#### **ORDRE DU JOUR**

- **NOMINATION DE DEUX DIRECTRICES GENERALES ;**
- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES.**

#### **PREMIERE DECISION**

La société **SASU APLODE**, Présidente de la société, nomme, en qualité de Directrice Générale de la société, pour une durée illimitée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

- **Madame Marie CHAPELLE née FAVIER**  
Née le 07 mai 1991 à ALENCON (61)  
demeurant à TRELAZE (49800) 37 rue de la Tour

Conformément à l'article 19 des statuts, **Madame Marie CHAPELLE** sera investie, sauf disposition contraire inopposable aux tiers, des mêmes pouvoirs que la Présidente, à savoir :

- Elle sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social ;
- Elle sera autorisée à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

#### **DEUXIEME DECISION**

La société **SASU APLODE**, Présidente de la société, nomme, en qualité de Directrice Générale de la société, pour une durée limitée, à compter du 20 juin 2022 et jusqu'au 19 août 2022 :

- **Madame Cindy JAPIOT née L'HOTE**  
Née le 16 novembre 1981 à CHAUMONT (52)  
demeurant à CHAUMONT (52000) 33 rue Roger Salengro

Conformément à l'article 19 des statuts, **Madame Cindy JAPIOT** sera investie, sauf disposition contraire inopposable aux tiers, des mêmes pouvoirs que la Présidente, à savoir :

- Elle sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social ;
- Elle sera autorisée à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de cette décision, en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Le présent procès-verbal a été signé par la Présidente.

**La société SASU APLODE**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the company name.